

Fiche technique : DIAGNOSTIC DEVELOPPEMENT DURABLE EN ETABLISSEMENTS DE SANTE

La Haute Autorité de Santé et les fédérations hospitalières incitent les Etablissements de Santé à s'engager dans une Démarche Développement Durable évaluée lors de la certification (critère 1.b) et à travers un baromètre national.

⇒ **OGIP-QUALITE accompagne les établissements dans cette démarche par la réalisation d'un diagnostic et les formations associées.**

Illustration par la démarche du Centre Hospitalier de Valenciennes :

Le centre hospitalier de Valenciennes, deuxième établissement en importance de la région Nord Pas de Calais et l'un des trente plus importants en France, s'engage dans le Développement Durable.

L'établissement, comme souvent, cherche à être précurseur dans cette démarche.

Il a fait appel à OGIP-QUALITE qui a été missionné pour réaliser un diagnostic, élaborer la Charte Développement Durable de l'Etablissement de Valenciennes et communiquer.

La Charte est adossée à un plan d'actions à court, moyen et long terme, et permet de structurer la démarche dans l'établissement.

L'outil de diagnostic utilisé est inspiré du guide SD 21000 de l'AFNOR, de la convention signée par la FHF et la FEHAP ainsi que des travaux du C2DS. Il permet de passer en revue 34 thématiques économiques, sociales, sociétales et environnementales contribuant au Développement Durable de l'Etablissement.

Objectifs pour l'établissement

Collaborer avec nous vous permet de :

- **Concrétiser les enjeux** du développement durable et dynamiser la réflexion autour des actions à mettre en œuvre ;
- Identifier les **acteurs et instances à associer** à la démarche ;
- Se fixer des **objectifs clairs et chiffrés** pour se placer dans une logique de résultats ;
- **Valoriser** les actions déjà entreprises.

Contributions Ogip-Qualité

- Apporter un **regard neuf** et source de propositions à vos démarches ;
- **Structurer complètement le projet**, identifier des phases, des responsabilités, des points clefs et des jalons à mettre en place ;
- **Apporter des outils et méthodologies éprouvées** et nécessaires à la conduite du projet.

Démarche :

- Définition du champ de la mission ;
- Analyse du contexte et de vos objectifs ;
- Constitution d'un comité de pilotage ;
- Réunion de présentation du consultant et de la démarche ;
- Réalisation du diagnostic ;
- Présentation des résultats du diagnostic et des axes de progrès ;
- Réunion pour l'élaboration de la charte et des plans d'actions ;
- Mise en œuvre et suivi des actions.



Diverses missions réalisées par les consultants Ogip Qualité dans le domaine de la Santé

Centre Hospitalier Valenciennes, Etablissement Français du Sang

OGIP Qualité

407 Rue Salvador Allende
Bâtiment Hermès
59120 LOOS
France

Téléphone : 03 27 99 79 30

Télécopie : 03 27 98 94 17

Mail : ogip@ogip-qualite.fr
Site : www.ogip-qualite.fr